

S'ASSOCIER EST UNE FORCE

PROJET FÉDÉRAL 2016 - 2020

Fédération des Oeuvres

Laïques de la Nièvre

(F.O.L. 58)

150
ANS
2016

INTRODUCTION

Elaborer un projet fédéral pour les cinq prochaines années nous renvoie à ce qui a animé les fondateurs de la Ligue de l'enseignement et ceux qui leur ont succédé au cours des 150 ans de son existence. Leur volonté initiale de participer à la construction d'une République juste et fraternelle a conduit les « ligueurs » à se construire une vision exigeante, celle du respect de la dignité humaine. Cette vision nous accompagne dans nos choix, dans ce que nous disons, dans ce que nous faisons. Elle nous engage donc dans le présent projet.

Cet engagement nous dessine trois voies à emprunter pour contribuer à l'avènement de cette société juste et fraternelle :

- Une voie pour aller vers une société qui veille à ce que chacun puisse développer au maximum ses potentialités.
- Une voie pour aller vers une société qui permet à chacun d'exprimer ses convictions dans le respect de l'autre et d'agir individuellement et collectivement en s'établissant comme un citoyen conscient et actif.
- Une voie pour aller vers une société qui doit s'organiser pour lutter contre les inégalités et les exclusions.

Ce cheminement se construit autour de trois principes :

- **Un principe de laïcité** qui, certes, sépare les Eglises de l'Etat, mais qui permet aussi de lutter contre les asservissements et les discriminations, de promouvoir l'esprit critique pour un libre choix de vie qui associe émancipation sociale et émancipation politique.
- **Un principe de démocratie** qui garantit la participation de chacun aux choix qui déterminent son cadre de vie.
- **Un principe de droit à l'éducation et à la formation permanente, à chaque moment de la vie**, pour contribuer à l'élaboration et à la diffusion des idées et des savoirs.

Chaque cadre d'action de notre projet fédéral et chaque action engagée doivent se situer dans ces voies et le respect de ces principes.

UN MOUVEMENT NATIONAL

La Ligue de l'enseignement aujourd'hui en France

Depuis 150 ans, laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien, sur tout le territoire, pour faire vivre la citoyenneté en favorisant **l'accès de tous à l'éducation, à la culture dans la reconnaissance des diversités culturelles, aux loisirs et au sport :**

La première coordination associative française avec :

30 000 ASSOCIATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE
1 600 000 ADHÉRENTS
102 FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES
22 UNIONS RÉGIONALES
500 000 BÉNÉVOLES

La Ligue de l'enseignement, ce sont des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels membres des associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale mobilisés partout en France. Tous trouvent au sein de l'organisation, les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets. Parce que tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi, nous considérons que :

S'associer est une force !

Fidèle au projet de ses fondateurs, la Ligue de l'enseignement invite les citoyens à s'associer pour comprendre les mutations de notre époque et pour contribuer à l'évolution de notre société, la faire progresser, promouvoir la construction d'une Europe politique et sociale, s'impliquer dans un développement durable et solidaire de la planète.

La Ligue agit partout contre toutes les inégalités et les discriminations pour construire une société plus juste, plus solidaire fondée sur la laïcité comme principe du « vivre ensemble ».

Ses fédérations initient et mènent de nombreuses actions portées par un important réseau d'acteurs locaux dont l'ambition est de faire vivre la citoyenneté et la solidarité.

A travers son action dans de nombreux domaines de la vie sociale, la Ligue concourt au resserrement du lien social, au développement local et à la dynamisation des territoires urbains et ruraux.

UN MOUVEMENT RÉGIONAL

La Ligue de l'enseignement en Bourgogne Franche-Comté

La Ligue de l'enseignement de Bourgogne se compose aujourd'hui des fédérations départementales de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne, du comité régional UFOLEP de Bourgogne, du comité régional USEP de Bourgogne, de Panoramic Bourgogne.

1 000 ASSOCIATIONS
38 000 ADHÉRENTS
38 SALARIÉS

La Ligue de l'enseignement en Franche Comté comprend les fédérations du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, l'association « Côté Cour » et le réseau itinérant de cinéma « Écran Mobile ».

499 ASSOCIATIONS
30 999 ADHÉRENTS
15 SALARIÉS

L'accompagnement de la réforme territoriale conduit à créer une grande région Ligue Bourgogne Franche -Comté.

Cet espace régional permet de mutualiser des moyens, d'impulser et de gérer des actions partagées. En effet, la diversité des initiatives portées par les fédérations départementales enrichit nos réflexions et éclaire nos choix d'actions. La région apparaît alors comme un échelon privilégié de mise en œuvre pour des activités dont la portée et l'intérêt dépassent le cadre départemental.

Dans le même temps, elle représente un lieu pertinent d'échange d'expériences et d'évaluation des bonnes pratiques. Elle ouvre donc la porte à l'expérimentation et à l'innovation éducative sociale et culturelle.

UN MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL

Créée en 1931, la FOL de la Nièvre est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1973.

Représentation départementale de la Ligue de l'Enseignement, elle agit pour permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture pour être en capacité d'exercer pleinement sa citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre et plus solidaire.

Mouvement pédagogique, elle développe un réseau d'activités et de projets éducatifs, complémentaires des missions de l'école publique.

La FOL de la Nièvre est la première coordination associative du département avec :

242 ASSOCIATIONS dont :

89 ASSOCIATIONS UF●LEP

59 ASSOCIATIONS USEP

8 554 ADHÉRENTS

La FOL de la Nièvre est une entreprise de l'économie sociale et solidaire en constante évolution :

368 SALARIÉS dont notamment

38 emplois aidés et **327 contrats à durée indéterminée**

178 OUVRIERS dans les ESAT

(Etablissements et Services d'Aide par le Travail)

NOTRE IDENTITÉ

Une fédération d'associations qui participe au développement du territoire :

Depuis plus de 85 ans, elle fédère des associations et des personnes morales qui encouragent toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement civique et de faire vivre la solidarité. Pour cela, la FOL suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales. Elle contribue à l'animation de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts.

Un mouvement d'idées et un réseau d'acteurs qui participent à la transformation de la société :

Promoteur de la vie associative, partenaire de l'école publique et des acteurs locaux, la FOL réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Un mouvement d'éducation populaire reconnu qui participe à l'exercice de la citoyenneté :

Mouvement citoyen d'éducation laïque, la FOL concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Education nationale sur l'ensemble du territoire français associant les collectivités territoriales et les citoyens dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle. Tout en respectant les principes de mutualisation et de solidarité, le cadre d'échanges qu'elle entretient permet aux animateurs et aux militants associatifs d'agir sur leur territoire pour accompagner la transformation sociale.

Un acteur engagé de l'économie sociale et solidaire qui participe au développement de l'économie locale :

La FOL de la Nièvre est une entreprise de l'économie sociale et solidaire en constante évolution. Elle promeut l'économie au service de l'Homme et développe des activités s'inscrivant dans ce cas tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation, etc. Investie depuis près de 50 ans dans le secteur social et médico-social, elle a développé son action pour prendre en charge les plus fragiles et les plus démunis et contribuer à modifier les comportements, les mentalités et les codes sociaux.

NOS VALEURS

Celles des républicains fondateurs de la Ligue : égalité, citoyenneté, solidarité

Un principe : agir pour la laïcité

La laïcité est un principe issu de la souveraineté du peuple. Elle est donc un élément fondamental de la République Française, présent dans sa constitution, qui ne peut, à ce titre, être l'objet d'une quelconque mise en cause. Il convient de rappeler ces trois dimensions. Tout d'abord, la liberté de conscience et d'expression de ses convictions : l'obligation de l'État de ne pas intervenir dans les convictions de chacun et l'égalité de tous devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle garantit ainsi la liberté de conscience et de culte.

La laïcité implique la séparation du politique et du religieux pour garantir l'intérêt général. Cela implique également que la possibilité de se constituer en associations est étendue aux croyants, qu'ils sont égaux devant la loi et ont le droit à un lieu de culte.

La laïcité représente également un concept politique et une approche philosophique. A ce titre, elle engage la lutte contre les asservissements et les discriminations en créant les conditions de l'émancipation et l'accès aux connaissances. La constitution d'une société laïque ne peut se faire sans l'adhésion à des bases communes fondamentales apprises ensemble pour permettre ultérieurement le respect mutuel des croyances et la possibilité de négociation des compromis futurs que la cohabitation suppose. C'est pourquoi l'école publique et laïque est aussi importante pour la République.

L'école qui se situe au centre de ces préoccupations doit permettre au citoyen d'exercer son esprit critique, à devenir libre de ses opinions et à les exprimer.

Le débat respectueux de l'autre, l'enrichissement mutuel représentent les meilleures armes contre le rejet et la discrimination sociale.

Contrairement à ce qui peut être dit ici ou là, la laïcité ne représente pas un recueil d'interdits, mais invite à engager des actions pour des libertés nouvelles qui s'inscrivent dans notre temps telles que des lois pour la bioéthique, le débat sur les libertés dans la société numérique... Il convient d'agir pour conforter la laïcité dans l'enseignement en restaurant la crédibilité de l'école publique et en s'opposant à ce qui conduit vers une gestion entrepreneuriale de l'école allant vers la mise en concurrence entre élèves entre familles et entre territoires.

Être laïque, c'est aussi défendre un véritable projet d'éducation populaire.

La nécessaire redéfinition des valeurs dans un monde qui change qui nous invite au partage des idées, au débat à l'engagement dans l'action éducative. Les associations, parce qu'elles sont des lieux qui s'appuient sur le collectif et qui expriment la diversité des initiatives constituent les outils privilégiés au service d'un projet d'éducation populaire permettant à chacun d'exprimer ses conceptions, ses émotions, son goût de l'action dans une perspective d'émancipation et de solidarité.

Agir pour l'égalité

Pour la Ligue, l'égalité est le socle de nos valeurs qui doit conduire à la reconnaissance et le respect de tout être humain en tant que tel et suivant l'esprit de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Réaffirmer ce principe pose la question de sa réalité dans notre société actuelle : l'aspiration à l'égalité ne peut prendre forme que dans la relation à autrui. Trouver le sens de son existence dans la différence par rapport aux autres implique en effet de vivre avec eux. L'égalité implique que chaque individu se manifeste par ce qui lui est propre. Cette forme d'égalité définit un type de société dont le mode de composition n'est ni celui de l'universalisme abstrait ni celui du communautarisme identitaire, mais celui d'une construction et d'une reconnaissance des particularités. C'est à partir de ce qu'ils ont en eux de spécifique que les individus peuvent faire société.

En tant que mouvement de l'économie sociale et solidaire, par nos actions, dans les champs de l'éducation populaire et du secteur social et médico-social, nous souhaitons combattre toutes les formes de discriminations pour favoriser le mieux vivre ensemble.

Agir pour la citoyenneté

La Ligue promeut une citoyenneté active et partagée, qui doit s'exprimer à tous les niveaux et selon des rythmes d'engagement différents, ponctuels ou permanents. L'implication des citoyens et des associations civiques doit devenir la règle parce que nous pensons que cette question fondamentale ne doit pas se limiter aux seules institutions politiques et sociales.

La citoyenneté aujourd'hui appelle à élargir le champ des responsabilités collectives aux préoccupations et aux enjeux de long terme, pour lesquels, la place des jeunes générations notamment nous semble être prédominante.

Agir pour la solidarité

Pour la Ligue, la solidarité est une question politique dont le socle repose sur la justice sociale. Au moment où les formes institutionnelles de la solidarité (sécurité sociale, retraites...) sont en crise, nous devons apporter notre contribution à leur redéfinition, même si elle incombe prioritairement aux partenaires sociaux et à l'Etat.

L'égalité juridique des citoyens ne peut se concevoir sans répondre à la question des moyens d'exercer cette égalité, tout comme leur émancipation intellectuelle et morale ne peut ignorer leur émancipation matérielle. C'est en particulier l'emprise d'une logique marchande généralisée qui fait courir le risque de nouvelles injustices.

Contre les inégalités, les politiques publiques sont trop souvent impuissantes. Forte de son réseau d'associations, la Ligue s'efforce de développer des actions pour que chacun puisse trouver sa place dans notre société, de tisser des liens entre nos concitoyens pour tendre vers une société plus juste et plus solidaire.

QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS ?

Faire vivre la République

Notre pacte républicain, laïque et démocratique est affecté par l'instrumentalisation de la question identitaire et les incantations nationalistes.

L'invocation des grands principes républicains ne suffit pas à faire reculer les préjugés. Un sentiment d'exclusion gagne ceux qui souffrent d'une absence de reconnaissance, ce qui peut les pousser à se replier sur eux-mêmes. Une société du mépris et des égoïsmes est porteuse de danger. Nous devons contribuer à la reconstruction d'un pacte républicain capable de relever ces nouveaux défis.

Une société plus juste et plus solidaire

Nous vivons plus longtemps dans des espaces qui dépassent maintenant notre cadre national et sommes confrontés aux mutations apportées par les technologies numériques, le progrès des sciences du vivant et la question écologique. Nos économies mettent les travailleurs en concurrence et grignotent les acquis sociaux. A l'opposé d'une croissance exclusivement quantitative, il faut donc nous orienter vers un développement qualitatif, solidaire et durable permettant à chacun de disposer d'un revenu digne. L'économie sociale et solidaire recherche les voies pour conjuguer la dynamique d'entreprendre avec l'utilité sociale.

Une société laïque et fraternelle

Il nous faut faire le pari d'une unité se fondant sur la diversité de la société française capable d'inventer une alliance nouvelle entre l'individu et le collectif. La laïcité est d'abord une liberté publique qui garantit la liberté de conscience et constitue un cadre permettant d'articuler la diversité des cultures, mais c'est aussi le respect de l'autre et la reconnaissance réciproque des différences.

Une société d'hommes et de femmes libres et responsables

L'intuition fondatrice de l'éducation populaire est bien d'actualité et il ne peut y avoir de progrès humain sans un effort responsable de chacun, dans son quotidien, pour contribuer au changement des mentalités et effectuer des prises de conscience individuelles et collectives sur les enjeux de la condition humaine.

Dans cette perspective, nous continuerons à travailler pour une société qui garantira l'accès à l'éducation initiale et à la formation permanente. Le renouvellement des savoirs et des connaissances constitue un impératif face à l'incertitude et à la complexité croissante de la société. Le droit d'apprendre toute sa vie est un rempart contre la fatalité sociale. La refondation de l'école de la République pour assurer une vraie démocratisation de l'accès aux savoirs émancipateurs pour tous les jeunes représente un enjeu majeur pour déverrouiller l'avenir et permettre à chacun de vivre avec la volonté d'un destin commun partagé.

Alors que faire pour satisfaire les ambitions que nous accordons à notre société ?

Participer à la recomposition de l'action publique.

L'action publique se heurte au modèle du marché et se trouve parfois concédée au secteur marchand par la voie des appels d'offres qui mettent en concurrence le service public et les opérateurs privés en se limitant à subventionner les individus. L'action publique doit se construire à partir de politiques publiques qui identifient les problèmes et définissent les réponses adaptées. Ces services peuvent avoir des statuts juridiques qui ont en commun de ne pas s'inscrire dans le champ du lucratif, Etat, collectivités territoriales, associations. La question du financement direct par les usagers se pose et nous alerte sur la nécessité que l'action publique réponde aux besoins de tous, de façon égalitaire, au-delà des capacités financières des uns et des autres. De la même façon, les disparités liées aux territoires doivent être prises en compte si on veut que l'action publique, plutôt que d'être vécue comme une dépense entravant la compétitivité économique, devienne un facteur puissant qui participe à la richesse nationale.

Participer au renouvellement des pratiques démocratiques.

Le bien-fondé de la démocratie impose de construire, aux côtés de la démocratie représentative, une démocratie du dialogue, de la délibération et de la participation. Au dialogue social, il faut maintenant ajouter le dialogue civil qui exprime les solidarités et la participation plus étroite des citoyens au traitement des enjeux politiques, sociaux, culturels et environnementaux. Il faut sans cesse se montrer vigilant face aux dérives autocratiques que peut inspirer le sentiment d'insécurité. L'information qui a pris une place centrale doit bénéficier d'une indépendance économique et politique et nous inspire la nécessité pour le citoyen de développer son esprit critique et de maîtriser les usages des nouveaux réseaux numériques.

Participer à la mise en place de nouvelles solidarités dans la société des individus

La solidarité représente d'abord un acte politique en assurant la jouissance des droits qui ont été reconnus aux individus. Une politique de la solidarité doit donc affirmer son objectif premier de contrat collectif et de redistribution des richesses.

C'est ainsi que notre système fiscal est interrogé car il s'inscrit au cœur de notre pacte social. L'impôt doit être progressif et se doit d'intégrer les patrimoines et les transactions. La fiscalité locale doit être réformée et les impôts locaux des ménages calculés sur la base de tous les revenus. Le financement des risques maladies et de la retraite doivent reposer sur la contribution solidaire et mutualiste issue du principe de répartition.

NOTRE PROJET

Laïcité et solidarité

Transformer l'espace social pour une société juste et solidaire, garantissant l'égalité de tous. Transformer l'espace social avec la laïcité comme base du fonctionnement républicain et démocratique avec de la solidarité qui s'exprime au travers les hommes mais aussi dans une économie sociale et solidaire.

Trois axes de travail répondent à cette problématique.

Ainsi c'est par la construction et l'animation d'un réseau associatif fort et dynamique, que la transformation de notre espace social prendra corps. Dans un cadre plus restreint, c'est par la mise en place des projets d'établissements que la lutte contre les différences et l'intégration de tous véhiculera la transformation de l'espace social. Enfin c'est par la propagation de notre conception de la laïcité auprès de nos partenaires et institutions publiques que nous agissons pour un fonctionnement républicain et démocratique.

Créer des espaces sociaux solidaires dynamiques :

Faciliter les pratiques novatrices et la construction d'une société humaine, favorable à l'émancipation et l'épanouissement de tous :

- Adopter dans la conduite de nos actions la démarche projet et y adosser une méthodologie permanente d'amélioration de la qualité.
- Promouvoir les modes de coopérations relevant de l'économie sociale.
- Créer les conditions d'une expérimentation permanente, en observant et interrogeant la société pour anticiper puis initier des réponses contemporaines.

Rassembler localement pour faire réfléchir et agir ensemble tous ceux qui souhaitent que l'école publique réponde aux exigences de son temps

:

- Accompagner l'école, les collectivités et les associations pour la mise en œuvre de projets éducatifs territoriaux et la formation des acteurs.
- Faire vivre au quotidien la logique de refondation de l'Ecole de la République dans nos actions dans et autour de celle-ci.
- Fédérer des engagements volontaires pour prolonger l'action du service public de l'éducation nationale au sein de la cité.
- Favoriser la création d'associations autour de l'école.
- Favoriser toute initiative en faveur du développement du numérique.

Mettre en œuvre une alternative à la logique de marchandisation :

- Inclure la dimension d'utilité sociale à nos activités productives.
- Garantir et préserver le caractère désintéressé de notre gestion qui assure les conditions d'une expression libre et autonome.
- Assumer notre responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une démarche de développement durable.

Agir au plus près des territoires :

- Prendre en compte la spécificité des territoires.
- Adapter nos actions à la dimension territoriale, géographique ou sociale, concernée.
- Favoriser et développer les partenariats sur tout le territoire.

Créer un espace laïque et participatif

Développer et animer un réseau de citoyens, militants et bénévoles, qui s'engagent ensemble et agissent pour le développement durable et équitable des territoires :

- Favoriser la création d'associations comme lieux naturels d'exercice de la citoyenneté au plus proche des habitants et des territoires.
- Renforcer le centre de ressources à la vie associative : formation, soutien aux projets.
- Développer l'offre de formation, d'aide et de conseil en direction des associations affiliées (soutien aux projets, politiques d'achats, stratégies de groupes, gestion, comptabilité...).
- Offrir aux associations affiliées des solutions partagées en matière d'usage du numérique (hébergement des données, sites dédiés, solution web-conférence...).
- Mettre en place une dynamique associative dans les domaines de l'éducation populaire, sportif, culturel, environnemental... et dans tous les espaces sociaux.
- Renforcer et valoriser l'engagement bénévole des élus associatifs, par la formation permanente, la reconnaissance et la représentativité de la vie statutaire.
- Renforcer les liens entre les membres du conseil d'administration et les associations affiliées.
- Soutenir l'engagement militant et bénévole.
- Stimuler des projets transversaux entre les associations affiliées et les établissements et les services de la FOL.
- Créer et animer une vie fédérale en développant les dispositifs, « associations fédérées », « adhésions individuelles », qui prennent en compte la nécessité de structurer le mouvement sur l'ensemble du territoire.

Assurer la défense de la laïcité comme fondement de la République au sein de ses institutions et territoires :

- Militer pour préserver la liberté et la neutralité de l'enseignement, au sein du service public d'éducation.
- Agir en tant que mouvement complémentaire de l'école, en étant force de proposition et d'expertise auprès des collectivités territoriales dans leurs missions éducatives.
- Participer à l'échelle des territoires à une distinction claire entre la sphère publique (la citoyenneté) et la sphère privée (la conscience individuelle) par le débat, le conseil et la réflexion.

Revendiquer la construction d'une société d'intégration de la différence, et relever le défi de l'appartenance à l'espace social :

- Favoriser une démarche d'inclusion.
- Concevoir nos projets en créant les conditions, ne pas se contenter d'une insertion réussie, mais d'une véritable participation à la vie sociale.
- Permettre à chacun d'accéder à la plénitude du droit et de l'exercice de son expression.
- Lutter contre toutes formes de discrimination.

Prendre en compte l'évolution de la société française et de ses institutions :

- Mettre en adéquation nos différents échelons d'intervention avec les compétences et orientations des collectivités publiques.
- S'inscrire dans les politiques publiques tout en veillant au respect de notre libre-arbitre et de nos valeurs.
- Prendre part aux débats de société, à l'évaluation des politiques publiques, et toutes instances participatives, nous permettant de communiquer sur le projet de la Ligue.

NOTRE PROJET

Education et Citoyenneté

Aider à connaître, à comprendre pour pouvoir agir, avec discernement et autonomie, exercer pleinement sa citoyenneté, avoir toute sa place dans la société.

« Le principe de justice sociale implique la pleine réalisation de l'homme en chaque individu, sans délimitation ni exclusion pour des motifs de différence ou d'inégalité essentielle. L'Homme complet n'est conçu que sous forme universelle parce que l'Homme doit s'attribuer en tant qu'Homme le pouvoir de comprendre, de raisonner, de choisir. »

Paul Langevin et Henri Wallon

Faire que l'individu sache s'emparer de l'espace social donc faire valoir ses droits, en favorisant son éducation citoyenne.

Agir pour une formation tout au long de la vie

Développer l'esprit critique dans le cadre d'une formation intellectuelle, civique permanente:

- Accéder à la connaissance et favoriser la contradiction par le biais d'actions culturelles, sportives et sociales de toute nature.
- Donner les moyens de douter pour combattre en raison des préjugés, des stéréotypes et toutes formes de dogmatisme.
- Valoriser la participation au débat, l'affirmation de la pensée et leur traduction en acte.

Agir pour une appropriation raisonnée des évolutions de la société par la formation, l'égal accès à la culture, et à toutes formes de connaissance :

- Favoriser une transmission critique et non unilatérale des questionnements et des connaissances, en accompagnant les initiatives qui font vivre la démocratie en créant des espaces de débat, d'échanges, d'écoute.
- Diffuser une véritable culture et éthique sportive en insistant sur la dimension éducative et la pratique associative des activités physiques et du phénomène sportif.
- Favoriser l'accès à la culture de tous.

Penser l'éducation permanente :

- Engager une réflexion sur notre contribution à tous les niveaux de l'éducation initiale, de la formation professionnelle, de la formation à la citoyenneté, de la formation des bénévoles...
- Contribuer à la formation professionnelle des acteurs de l'Education

Investir les nouveaux champs, nouveaux espaces d'expression :

- Participer à l'innovation numérique.
- Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'expression artistique.
- S'approprier de nouvelles formes de participation et d'échange via les réseaux sociaux.

Mieux vivre ensemble

Participer à la reconstruction d'un pacte social avec la jeunesse :

- Développer toute initiative novatrice en matière d'accompagnement et d'autonomisation.
- Accompagner les initiatives.
- Favoriser l'expression.
- Permettre aux jeunes de s'initier aux débats.
- Développer les actions en faveur de l'insertion professionnelle.

Contribuer à ce que toute personne, quelles que soient ses différences, participe aux activités de la cité :

- Favoriser l'inscription de tous dans les différentes instances démocratiques.
- Développer toute initiative novatrice en faveur d'une prise en charge de qualité des personnes accueillies et faciliter l'accès au droit commun.
- Renforcer notre action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

Participer au développement de la solidarité internationale pour construire une Europe des citoyens :

- Favoriser la mobilité des jeunes et les échanges européens.
- Encourager le service civique international.

NOTRE PROJET

Acteur du développement local

Continuer à conforter notre ancrage comme un partenaire du développement local autour de trois piliers.

Le premier pilier est celui de notre participation à l'économie locale qui se traduit pour notre fédération au travers des **368 emplois**, répartis dans nos différents pôles, services et établissements :

- ▶ ceux qui relèvent de notre fonction d'acteur de l'éducation populaire et des fonctions support du Siège de la fédération et qui regroupent **39 salariés** :
 - Pôle Administration Générale – Ressources Humaines
 - Pôle Financier
 - Secteur Education Populaire
 - Service Qualité
 - Participation à des structures associées (Solidarité 58, MEDIO, ACL Clamecy, Coopérative des Savoirs, SCI « Tous au Jardin », ALDDA...).
- ▶ ceux qui relèvent de notre fonction d'acteur social qui refuse tous les processus porteurs de discrimination et qui veille à ce que toute personne participe aux activités liées à son cadre de vie :

Pôle enfance pour **244 enfants et adolescents** et regroupant **129 salariés** :

Institut Médico-Educatif Varennes-Vauzelles
SESSAD Chrysaligie Nevers - Decize - Château-Chinon
Institut Médico-Educatif Charnay lès Mâcon - SESSAD Mâcon
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Charnay lès Mâcon

Pôle Travail Protégé pour **178 ouvriers** et regroupant **44 salariés** :

ESAT Decize – ESAT La Vernée Nevers – ESAT Lormes

Pôle Hébergement et Accompagnement Social pour **253 adultes** et regroupant **121 salariés** :

Foyers de Vie Chantenay St-Imbert et Moulins-Engilbert
Sections occupationnelles de jour de Chantenay St-Imbert, Decize et Moulins-Engilbert
Foyers d'hébergements de Decize, Lormes et Nevers
Services d'Accompagnement à la Vie Sociale de Decize et Nevers

Pôle Demandeurs d'Asile et Réfugiés pour 364 personnes et regroupant **30 salariés** :

Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St-Imbert, Clamecy et Nevers

Centre Provisoire d'Hébergement de Clamecy et Nevers

Structure d'Hébergement Provisoire de Demandeurs d'Asile – Dispositif AVAL-CADA

Service de domiciliation

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs pour 138 mesures et regroupant **5 salariés**.

Le deuxième pilier est celui du développement des territoires en lien avec notre fonction fédérative.

En effet, la notion de développement local a pénétré nos territoires depuis une petite vingtaine d'années. Il convient de bien considérer que leur développement économique, social, culturel et environnemental s'articule autour des initiatives privées et de l'action publique. Cette dernière, qui associe les interventions financières européennes et celles issues des différents échelons territoriaux de notre pays s'appuie sur la programmation mais aussi sur la consultation et la recherche de la coopération entre acteurs locaux. Il s'agit bien d'une volonté d'élaboration ascendante de projets et de mise en place d'espaces de démocratie participative.

Cette situation interpelle notre fonction fédérative et nous désigne des pistes d'actions :

- ▶ **former et informer** les dirigeants et les salariés associatifs des procédures de développement existantes. Il s'agit d'ouvrir la possibilité pour les responsables associatifs de s'impliquer dans les dispositifs de concertation mais aussi d'évaluer les capacités de leurs associations à s'impliquer dans les projets locaux et à porter, selon les besoins, des maîtrises d'ouvrage et des maîtrises d'œuvre.
- ▶ établir la fédération comme interlocuteur des partenaires publics qui portent le développement local. Il est essentiel d'être reconnu par ces différents partenaires pour bénéficier d'une information exhaustive et engager des collaborations fructueuses par la reconnaissance des compétences mutuelles.
- ▶ assurer **une fonction chef de file** pour des projets ayant un retentissement large et accompagner nos **associations** adhérentes dans l'élaboration et la finalisation de leur projet. Cette fonction engage clairement notre capacité à susciter et à animer la mise en réseau de nos adhérents.
- ▶ **faire valoir**, à terme, **une expertise de diagnostic** dans ce domaine du développement local qui nous permettrait de nous positionner dans les phases initiales d'élaboration de projets de développement et de leur évaluation.

Le troisième pilier est celui du développement durable pour l'avenir de tous.

Le développement durable est une notion conciliant la satisfaction de nos besoins, avec la protection de l'environnement, tout en préservant les valeurs de justice et d'égalité auxquelles nous sommes attachés.

Cette forme de développement se doit donc de lutter contre la dégradation de la planète, la

pauvreté et les inégalités pour conduire au bien-être des hommes.

L'objectif de la FOL, en ce qui concerne le concept de développement durable, est de sensibiliser, dans un premier temps, les personnes aux problèmes de notre société et de ce que nous faisons de notre planète. Dans un deuxième temps, il s'agit « d'éduquer » ces mêmes personnes afin que l'on trouve ensemble des solutions/actions adéquates pour que notre façon de penser, de consommer et de vivre change dans le bon sens, c'est-à-dire de façon responsable et de manière durable. Le développement durable est avant tout une autre conception du développement de nos sociétés : de la façon dont nous produisons nos richesses à la façon dont nous les utilisons.

NOTRE HISTOIRE

L'histoire de la FOL de la Nièvre s'inscrit dans celle de la Ligue de l'enseignement, liée à l'histoire de la République

1866 : Création de la Ligue de l'enseignement.

1er juillet 1901 : Les républicains votent la loi sur les associations, à laquelle la Ligue a pris une part importante.

1905 : La loi de **séparation des Eglises et de l'Etat** est votée.

1926 : La Ligue décide, avec l'appui des élus républicains et des inspecteurs d'académie, de créer une fédération par département. Désormais confédération des fédérations départementales des œuvres laïques, la Ligue retrouve un rôle déterminant dans la défense de l'école publique.

1928-1939 : Dans une période où les activités de loisirs se développent, tout particulièrement avec le Front Populaire, la Ligue décide de regrouper les activités de chaque secteur. Elle crée alors des unions spécialisées :

L'UFOLEP pour les activités sportives en 1928,

L'USEP pour les activités sportives développées à l'école primaire en 1939.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la Ligue est une puissante organisation. Reconnue d'utilité publique par un décret de 1930, c'est une organisation para-administrative dont nombres d'activités sont prises en charge dans le cadre d'un service public. C'est aussi un puissant groupe de pression politique et idéologique de la gauche anticléricale.

Avril 1942 : Le gouvernement de Vichy dissout la Ligue et confisque son patrimoine. La Ligue entre alors dans la clandestinité. Dès 1943, elle est reconstituée à Alger pour être représentée auprès du Gouvernement provisoire.

Les bouleversements de l'après-guerre

19 juillet 1944 : La Ligue est agréée par le Gouvernement provisoire. L'une après l'autre, les fédérations départementales se reconstituent.

1947 : La Ligue et le Syndicat National des Instituteurs (SNI) créent la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE).

Décembre 1959 : la loi Debré qui accorde des subventions aux établissements privés est votée pour une durée de 10 ans. Une pétition est organisée et recueille 11 millions de signatures. Une manifestation est organisée en juin 1960, au cours de laquelle, le nouveau Président de la Ligue, Henri Fauré, proclame : "le serment solennel des laïques de France de restaurer les principes républicains". Mais la loi est mise en œuvre.

1970 : Le champ de préoccupation de la Ligue se déplace de l'école vers la cité. Elle réfléchit à l'articulation éducation-culture-société.

1986 : la Ligue lance une réflexion sur l'actualité de la laïcité et crée des Cercles Condorcet dans de nombreux départements, pour développer la réflexion entre citoyens sur la démocratie.

1989 : la Ligue se prononce à l'unanimité pour une laïcité qui conjugue citoyenneté et solidarité dans une véritable démocratie.

Les enjeux du début du 21^{ème} siècle

Les défis sont nombreux pour la vie associative :

- le cadre sociopolitique se situe maintenant à l'échelle européenne,
- montée de l'individualisme et du consumérisme,
- marchandisation de toutes les activités,
- réorganisation territoriale nationale autour des régions,
- évolution des rapports entre les pouvoirs publics et les associations.

La F.O.L. de la Nièvre est fondée en 1931 puis déclarée officiellement le 28 janvier 1949.

Association loi 1901, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1973.